



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# JOURNAL DU PROJET CONTOURNEMENT DU TEIL

**LE VIADUC DU FRAYOL:  
UN OUVRAGE AUX DIMENSIONS  
IMPRESSIONNANTES**



Contournement du Teil  
RN102

N°3  
Avril 2021

**LIBÉRATION DES EMPRISES  
ENTRE ROCHEMAURE ET LA SABLIERE**

## CONTOURNEMENT DU TEIL: LES TRAVAUX S'INTENSIFIENT

**Les travaux du contournement du Teil ont démarré fin 2018 aux deux extrémités du contournement sur les communes de Rochemaure et du Teil.**

Les travaux ont débuté par les terrassements au niveau de la montée des Combes, à l'ouest, et par la réalisation du giratoire avec la RD86, la construction de deux ouvrages d'art et l'amorce du contournement aux Grimolles, à l'Est. En 2020, le chantier a été interrompu entre mi-mars et fin avril du fait de la crise sanitaire et a pu redémarrer pendant le confinement grâce à la mobilisation de tous les acteurs, que je remercie. Le contournement prend forme, mois après mois, avec la construction d'ouvrages d'art importants comme le viaduc du Frayol au Teil (en cours de travaux) ou de taille plus modeste comme l'ouvrage de franchissement du Chambeyrol et du chemin de Mayour, côté Rochemaure, dont les travaux vont commencer prochainement.

Afin que vous soyez régulièrement informés de l'avancement de ce projet, structurant pour le département de l'Ardèche, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, maître d'ouvrage de l'opération, vous adresse ce troisième numéro du "journal du projet".

Bonne lecture,

**Jean-Philippe Deneuvy**

Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

[www.deviationduteil.fr](http://www.deviationduteil.fr)

# OÙ EN EST LE CHANTIER ?

Vous trouverez sur la carte ci-dessous le détail de l'avancée du chantier.

## PORTIONS RÉALISÉES

- > Zone des Grimolles - 2019 / 2020
- > Grand déblai (côté RN102) - 2019 /2020

## TRAVAUX EN COURS

- > Viaduc du Frayol - 2020/2022
- > Chantier TOARC N°2 (terrassements, ouvrage d'art, rétablissement et chaussée) avec :
  - **Ouvrage de franchissement** du Chambeyrol et du chemin de Mayour - 2021 / 2022
  - **Modification du chemin de Mayour** près du Chambeyrol et près de la Montagnole - 2021/2022.Les travaux ont débuté en février 2021 par le décapage des terres végétales

## PROCHAINES GRANDES ÉTAPES

Les travaux du viaduc du Chabassot sont prévus à partir de 2022.

Ensuite, le chantier TOARC n°3 (terrassements, ouvrage d'art, rétablissement et chaussée) permettra de terminer l'ensemble des terrassements, des ouvrages et des rétablissements.

L'objectif est de commencer les travaux **début 2022** pour les achever en 2024.

En 2024, les travaux liés à **l'assainissement**, aux **chaussées** et aux **équipements**, dont les protections acoustiques, seront lancés sur l'ensemble du tracé. Suivront des **finitions** et **aménagements paysagers**.



## LA LIBÉRATION DES EMPRISES ENTRE ROCHEMAURE ET LA SABLIERÈRE

Préalablement à la réalisation des travaux, il est nécessaire de **libérer les emprises du tracé de contournement**. Cela passe par des coupes d'arbres, du débroussaillage, la déconstruction de bâtis existants ou encore la dépose de clôtures... En préalable aux travaux de l'ouvrage d'art de franchissement du Chambeyrol et du chemin de Mayour et aux modifications du chemin de Mayour, à Rocheмаure, des arbres ont été coupés, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 novembre 2020. Ces coupes d'arbres ont été réalisées dans le **respect de l'arrêté préfectoral\* de dérogation à la protection stricte des espèces** qui limite les coupes d'arbres à cette période, du fait des enjeux écologiques du territoire. Les coupes d'arbres se limitent aux emprises du contournement. Elles sont assurées par l'**Office National des Forêts** qui est titulaire d'un marché avec l'État. Lors des déboisements, comme pour l'ensemble des travaux du contournement, l'État est accompagné par un coordonnateur environnemental qui veille à ce que



Depuis Mayour, en direction de la Sablière



À proximité du Chambeyrol

les entreprises respectent la réglementation en matière environnementale. La campagne d'abattage d'arbres de 2020 succédait à celle de 2019 (avec des abattages à proximité du viaduc du Frayol). Une nouvelle campagne est prévue en 2021 pour finaliser les déboisements restants. Concernant les démolitions, trois bâtiments ont été déconstruits sur la commune du Teil à l'automne 2020. Il n'existe plus de bâti sur le tracé.

### À la découverte d'un métier: **CHARGÉ DU SUIVI DES TRAVAUX**

Avec **Patrick BARD** de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Est – Service Ingénierie Routière de Lyon



#### En quoi consiste votre métier sur l'opération ?

Dans l'équipe de maîtrise d'œuvre, j'assure le **suivi technique et financier des travaux routiers** dans de nombreux domaines : terrassements, ouvrages d'art (c'est à dire les ponts, les murs de soutènement...), assainissement, chaussée, équipements de la route, aménagements paysagers. Je m'assure que les entreprises attributaires des marchés publics réalisent les travaux dans les règles de l'art. Par exemple sur un chantier d'ouvrage d'art comme un pont, je suis chargé de la levée des points d'arrêts, c'est-à-dire de valider certaines étapes déterminantes, avant que l'entreprise ne puisse en engager d'autres. Je vérifie le suivi qualité des entreprises. Je procède également à la phase constatation des travaux réalisés et assure le suivi financier du marché. Sur le chantier de contournement du Teil, **je suis l'interlocuteur local** de l'opération pour la maîtrise d'œuvre et assure un relais technique sur certaines missions déléguées par la maîtrise d'ouvrage (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes) par exemple le déplacement

de réseaux (comme les réseaux électriques ou d'assainissement existants qui doivent être modifiés, car ils sont situés à l'emplacement de la future route).

#### Comment travaillez-vous avec les autres acteurs du chantier ?

Je travaille au sein d'une équipe projet à la DIR Centre Est composée d'un chef de projet, d'un assistant au chef de projet et d'un chargé d'étude. Chacun a un rôle bien défini. **Nous interagissons avec l'ensemble des autres acteurs sur le chantier :**

- la responsable de l'opération de la DREAL,
- les entreprises et leurs sous-traitants,
- les bureaux de contrôle qui interviennent suivant leur spécialité dans la validation des plans, sur le contrôle sur site dans le cadre d'essai laboratoire et sur des missions d'expertise,
- le coordinateur de sécurité qui assure les missions liées à la sécurité et à la santé des ouvriers,
- le coordonnateur environnemental

qui veille au respect des engagements de l'État liés à l'environnement et contrôle la bonne application de la réglementation environnementale (sur l'eau, la faune et la flore...),

- les cabinets de géomètre qui interviennent sur site pour vérifier que les travaux sont correctement localisés,
- les exploitants de la route (ceux qui gèrent les routes : la DIR Centre Est pour les routes nationales, le Conseil Départemental de l'Ardèche pour les routes départementales et les communes du Teil et de Rocheмаure pour les voies communales pour toutes les interactions du chantier avec les voies sous circulation,
- les concessionnaires des différents réseaux (téléphonie, basse et haute tension électrique, eau potable, eaux usées...) pour les travaux de déplacements de réseaux préalables à nos travaux ou pour une coordination de travaux,
- les riverains du chantier pour des problèmes liés directement au déroulement des travaux.

\* Arrêté préfectoral n° 2016-026-DDJSE03 de dérogation à la protection stricte des espèces (dit arrêté CNPN)

## L'ACTU DU PROJET

### LES TRAVAUX DU VIADUC DU FRAYOL : UN OUVRAGE AUX DIMENSIONS IMPRESSIONNANTES

D'une longueur de 220 mètres, avec deux piles<sup>1</sup> de 20 et 40 mètres de hauteur chacune, le viaduc permet de franchir le cours d'eau du Frayol. Les travaux ont débuté en mai 2020 et avancent conformément au planning prévu.

Le viaduc du Frayol est un ouvrage composé de piles en béton armé, de poutres métalliques surmontées d'une partie bétonnée formant le tablier<sup>2</sup>.

La pile P1 va prochainement être terminée et la charpente métallique est assemblée au fur et à mesure sur le site. Cette charpente va être poussée de façon successive. **Un premier poussage a eu lieu le 8 février 2021 qui sera suivi d'autres.**

L'année 2020 a vu débuter la construction du viaduc sur la zone située le long de la RN 102 au niveau de la montée des Combes : construction de la culée<sup>3</sup> C0 et construction des deux piles P1 et P2. Les travaux de culée C3 ont débuté en février 2021. Seuls des travaux préparatoires ont été effectués en 2020 sur ce secteur.



Bétonnage de la culée C0



Construction de la pile P1

<sup>1</sup> Une pile est un appui intermédiaire d'un pont

<sup>2</sup> Le tablier est la plateforme horizontale d'un pont

<sup>3</sup> Une culée est un appui d'extrémité d'un pont

<sup>4</sup> Le béton précontraint est composé de câbles en acier qui subissent des tensions pour augmenter le niveau de compression du béton.

Le 18 novembre 2020, les premiers éléments des poutres de la charpente métallique du tablier sont arrivés sur place, en provenance de Haute-Loire.



Arrivage des poutres métalliques

Au deuxième semestre de l'année 2021, un coffrage glissant permettra de couler la partie bétonnée du tablier au-dessus des poutres métalliques. **Le viaduc devrait être terminé début 2022.**

### UN OUVRAGE D'ART POUR FRANCHIR LE CHAMBEYROL ET LE CHEMIN DE MAYOUR

Un pont composé d'une dalle en béton précontraint<sup>4</sup> sera réalisé afin de permettre le franchissement du Chambeyrol et du chemin de Mayour, côté Rochemaure. D'une longueur de 45 mètres, il compte deux piles (constituées chacune de deux poteaux) de 6 et 7 mètres de hauteur. Des écrans acoustiques seront réalisés sur l'ouvrage afin de protéger les riverains des quartiers de Vermille et St-Pierre à Rochemaure des nuisances sonores. À terme, les écrans sont prévus depuis l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée et du boulevard de la Croix de la Lauze jusqu'à la Montagnole, côté zone habitée. **Les travaux de l'ouvrage débuteront fin avril 2021 pour une durée de douze mois.**

## CONTACT

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)  
Auvergne-Rhône-Alpes – 69543 LYON cedex 06  
[www.deviatioduteil.fr](http://www.deviatioduteil.fr) / Rubrique "contact" en bas de page

Retrouvez toutes les informations et documentations sur l'opération de contournement du Teil sur notre site internet :

[www.deviatioduteil.fr](http://www.deviatioduteil.fr)